

Enjeu

Préservation des milieux aquatiques et humides

Les aménagements sur les rivières perturbent leur fonctionnement, ce qui aggrave les crues et l'érosion, réduit leur pouvoir d'épuration naturel, porte atteinte à la biodiversité. Des travaux de restauration permettent de retrouver une bonne qualité de l'eau et d'améliorer les services dont nous avons besoin (eau potable, pêche, baignades et cadre de vie) mais les projets sont encore rares.

Constat

Les cours d'eau et les zones humides sont perturbés par les aménagements humains

Le développement économique et urbain est à l'origine de dégradations sur les milieux aquatiques. Aménagement des rivières (construction de digues, bétonnage des berges...), construction de barrages, comblements de zones humides pour l'implantation d'activités, extraction de graviers, etc. perturbent leur fonctionnement.

Conséquences :

- dégradation de la qualité de l'eau et diminution de la capacité de la rivière à éliminer les pollutions naturellement ;
- aggravation des crues ;
- atteintes à la biodiversité, blocage de la circulation des poissons (certaines espèces sont incapables de se reproduire dans ces conditions).



Rivière canalisée
Photo : Gilles Poussard



Station du programme de surveillance DCE
Photo : Olivier Fontaine

Actions à mener

Rétablir les circulations indispensables et enrayer la disparition des zones humides

Il s'agit de (re)donner aux rivières et aux zones humides la place nécessaire à leur fonctionnement sur le territoire et de permettre aux espèces (poissons, invertébrés, etc.) de circuler dans leur milieu de vie.

- supprimer des obstacles ou aménager des seuils ;
- préserver et restaurer les zones humides ;
- préserver les lacs de montagne en organisant la fréquentation.



Ruisseau Fiumicelli
Photo : Laurent Cadilhac



Le lac de l'Oriente
Photo : Frédéric Janisset